

# Saint-Paul

N° 14  
Octobre  
2009

## infos

Journal municipal de Saint-Paul-Lez-Durance

Correspondant : Mme Vanparys • Rédaction : M. Curinier • Directeur de publication : M. Pizot

### EDITORIAL

**M. Roger Pizot**  
Maire de  
St-Paul-lez-Durance



Cela fait plus de 50 ans que la commune de St-Paul-lez-Durance est partenaire du développement de notre région, de notre pays et l'on peut même dire du monde.

Les plus anciens se souviennent encore des travaux pharaoniques qui ont accompagné la construction du canal EDF. L'aménagement hydro-électrique de la basse vallée de la Durance a certes modifié les paysages mais a surtout apporté sécurité et confort à toute la population en faisant disparaître les crues dévastatrices de cette rivière impétueuse. Il permet l'irrigation des terres agricoles, l'approvisionnement en eau potable de nombreux habitants et la production d'électricité non génératrice de gaz à effet de serre.

Ce fut ensuite l'arrivée du Centre d'Études Atomiques qui est devenu au fil des ans un pôle de recherche majeur dans le domaine du nucléaire, tant civil que militaire (propulsion navale). Les retombées économiques du CEA sur notre région sont incontestables et la qualité du travail effectué reconnue de tous. Combien de familles St-Paulaises vivent directement ou indirectement grâce au CEA même si l'on peut regretter que ces dernières années l'impact en terme d'emploi ne soit plus aussi important que par le passé.

Aujourd'hui, St-Paul-lez-Durance accueille le projet ITER, projet international et capital pour l'avenir énergétique du monde. Il est soutenu par 34 pays (Chine, Corée du Sud, États-Unis, Europe, Fédération de Russie, Inde, Japon). L'objectif avec l'installation de recherche ITER est de démontrer, techniquement et scientifiquement, que la fusion pourrait devenir une source d'énergie à l'horizon 2050. St-Paul-lez-Durance est fière d'abriter le siège d'Iter International, ainsi que le plus grand tokamak du monde.

D'autres projets sont dans les cartons. Megasol (développement du solaire) est le dernier en date. Nous discutons actuellement avec les responsables afin qu'il puisse se développer dans les meilleures conditions tant pour les habitants de la commune de St-Paul-lez-Durance que pour le CEA.

## Le bureau de Poste en danger

**C**e mardi 29 septembre s'est tenue une réunion publique sur l'avenir du bureau de Poste à St-Paul-lez-Durance.

Étaient présents, la population, des représentants d'entreprises, M. le Maire et le conseil municipal, un représentant du comité national contre la privatisation de la Poste.

Chacun a pu s'exprimer tant sur la situation dans notre village que sur le projet de privatisation en cours.

Les personnes présentes ont décidé d'écrire individuellement au Directeur de la Poste pour manifester leur mécontentement face aux nouveaux horaires d'ouverture mis en place de façon autoritaire et en dehors de tout cadre réglementaire par l'encadrement local.

2 heures d'ouverture quotidienne du bureau de poste de St-Paul-lez-Durance, c'est notoirement insuffisant. Seules les personnes retraitées peuvent dorénavant utiliser ses services. Quid des personnes qui travaillent, des entreprises de la zone d'activité, des commerçants ?

On voudrait faire disparaître le service public postal sur notre commune qu'on ne s'y prendrait pas autrement.

Le retour aux anciens horaires est demandé ainsi qu'une réorganisation des plages d'ouverture (pourquoi ne pas ouvrir entre midi et deux, ou 9h00 - 13h00 et 14h00 - 15h30, ou en journée continue ?).

La Municipalité s'est proposée de relayer le mécontentement général auprès de la Direction régionale de La Poste. Elle l'interpellera également afin d'essayer d'obtenir de meilleures plages horaires d'ouverture.

Par ailleurs la municipalité a participé à l'organisation de la votation citoyenne du 28 septembre au 3 octobre 2009 proposée par le Comité National contre la privatisation de La Poste, pour l'ouverture d'un débat public et pour un référendum sur le service public postal.



## → Etat civil

Afin de respecter la loi, nous ne publions dans cette rubrique qu'après accord préalable des familles concernées. Pour les mariages et les décès un formulaire sera proposé à la signature en Mairie au moment de leur enregistrement. Pour les naissances, nous vous demandons de bien vouloir nous informer (par mail ou courrier) de votre désir de voir publier cet heureux événement.

### Naissances :

- Irina BUDZINSKI, fille de Youri Budzinski et Séverine Macel, née le 26/06/2009.
- Florent DOURY, fils de Franck Doury et Marlène Azzopardi, né le 30/06/2009.
- Julia DELACROIX, fille de Benjamin Delacroix et Chantal Rangon, née le 07/07/2009.
- Mathilde POUCHIN, fille de Arnaud Pouchin et Corinne Giavelli, née le 12/07/2009.
- Axelle GUIBERT, fille de Stéphane Guibert et Emeline Latour, née le 18/08/2009.

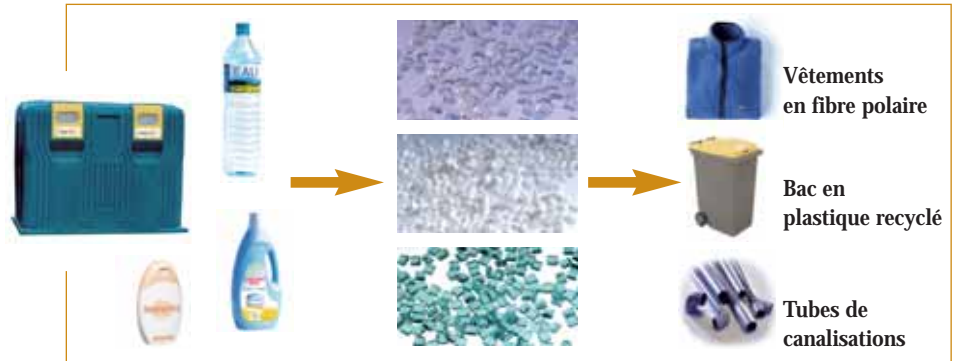
### Mariages :

- Delphine Barbet et Michaël Minetti célébré le 04/07/2009.
- Amélie FAURET et Matthieu De Rivoire célébré le 10/07/2009.
- Denise Chevalley et Anibal Goncibat célébré le 10/07/2009 à La Paz (Argentine).
- Ingrid Fournier et Richard Rivera célébré le 12/07/2009.
- Laure Poissonnier et Wilfried Mancer célébré le 01/08/2009 à Rians (83).
- Gaëlle Arniaud et Christophe Lanfranchi célébré le 08/08/2009.
- Ghislaine Sarrio et Jacques Favrat célébré le 12/09/2009.

### Décès :

- M. Fabre Marius, survenu le 25 juillet 2009.
- M. Schena Christian, survenu le 5 septembre 2009.

# Recyclage du plastique



Les plastiques sont collectés dans les **colonnes ou bacs jaunes** puis envoyés au **centre de tri** à aubagne où ils sont triés par matière (PET\* clair, PET foncé, PEHD\*\*). Ensuite ils sont envoyés dans les **usines de recyclage** où ils sont transformés en **fibres ou granulés** qui seront ensuite utilisés par les industriels afin de faire de **nouveaux produits** (vêtements, bacs, tubes de canalisations).

Les plastiques collectés sur le territoire de la Communauté du Pays d'Aix sont envoyés à l'usine de recyclage de **Valorplast** à Puteaux (92).

En 2008 sur le territoire communautaire, **806 tonnes de plastique ont été collectées** (soit plus de **13% d'augmentation** par rapport à 2007), dont 772 tonnes ont été recyclées.

Cela a permis de réaliser une économie de

près de **590 000 litres de pétrole brut** et la fabrication de **390 780 couettes** et **2 033 bancs publics** !

\* : Polyéthylène téréphtalate

\*\* : Polyéthylène Haute Densité

**Lien utile** : <http://www.valorplast.com> ou <http://www.ecoemballages.fr>

### Le cycle des plastiques :



# Incendie du 5 juillet 2009

Le 5 juillet dernier la commune a été victime d'un incendie. Parti en bordure de la RD11, attisé par le vent, le feu a détruit 30 ha de forêt et de blé. Heureusement les importants moyens tant humains que matériels mis en œuvre par le CODIS des Bouches-du-Rhône (6 canadiers, 4 hélicoptères, 1 dash et 2 trackers) ont permis de circonscire rapidement le sinistre. La nature a également été favorable, un violent orage providentiel s'abattant sur le feu en fin d'après-midi.

La commune tient à remercier tous les pompiers pour l'efficacité de leur intervention qui a permis de limiter au maximum l'impact de ce feu.







## Collecte des déchets

**Un nouveau dispositif de collecte des déchets a été mis en place depuis le 14 septembre 2009 dans le centre du village, l'objectif étant de remplacer les bacs d'ordures ménagères et les colonnes aériennes de tri par des dispositifs semi enterrés plus esthétiques.**

Cinq sites de la commune sont concernés :

- Parc Résidentiel de Loisirs - le Retour
- Chemin du retour - Pont Saint Roch
- Place Jean Santini
- Allée de la Libération
- Allée des platanes

La meilleure intégration paysagère de ces points et la diminution des nuisances liées au passage des bennes de collecte permettent d'améliorer le cadre de vie et la propreté de la commune.

Concernant les ordures ménagères, il est à noter que l'ouverture des containers est prévue pour **des sacs d'une capacité maximum de 50 litres.**

En 2008, grâce à votre geste, 56 tonnes de produits recyclables ont été collectées. Tous ces produits triés (verre, journaux revues, emballages en plastique, en carton, métalliques) sont valorisés et redeviennent de nouvelles matières premières qui, utilisées dans différents procédés de fabrication permettent de préserver les ressources naturelles.

### Du nouveau dans la collecte des plastiques !

Le recyclage des plastiques a considérablement évolué depuis quelques années. En effet, à la fin des années 90, les bouteilles d'huile en plastique, ainsi que les bouteilles de ketchup ou les flacons de produits d'hygiène n'étaient pas recyclables. Aujourd'hui nous savons les recycler.

De plus auparavant il fallait ôter les bouchons pour le recyclage, désormais ce n'est plus la peine. Il faut déposer les bouteilles et les flacons en plastique dans le conteneur destiné au tri avec leur bouchon. Non seulement tout est recyclé, mais cela évite de souiller le bac et les autres emballages s'il reste un peu de produit au fond.

Aujourd'hui les techniques de régénération permettent de séparer simplement le bouchon PEhd ou PP de la bouteille PET : broyés

et mis dans l'eau, le premier flotte et la seconde coule. Chacun suit ensuite sa propre filière de recyclage. Pour les flacons PEhd, la question ne se pose pas, les deux sont régénérés ensemble.

Les évolutions techniques des centres de tri et usine de recyclage permettent de faciliter le tri pour chacun d'entre nous et d'augmenter régulièrement la quantité de plastiques recyclables.

Cependant certains plastiques ne sont toujours pas valorisables, notamment les **pots de yaourts en plastique** ou les **films ou sacs plastiques**. En effet ces emballages étant trop petits et trop légers, leurs recyclage et traitement deviendraient **trop complexes et non rentables** financièrement.



Par ailleurs, le dimanche 27 septembre 2009 environ 200 jeunes de l'école des Arts et Métiers d'Aix-en-Provence sont venus mener une action de restauration des terrains incendiés. Cette opération a été réalisée en collaboration avec le Grand Site Ste-Victoire et l'ONF

**Merci aux "Gadz'Arts" pour cette démarche bénévole et exemplaire.**



## Association Saint-Paul Moto Club

**Le dimanche 13 septembre 2009, la section éducative, avec à sa tête Frédéric SAGE président accompagné de Mme NASI Karine secrétaire, a repris ses activités.**

Une très belle journée avec l'intervention de la Fédération Française de Motocyclisme, représentée par Roux Cyril moniteur agréé FFM.



Les pilotes confirmés se sont retrouvés sur le circuit de 9h à 12h au nombre de 11 participants suivi l'après midi par un autre groupe que l'on appelle débutants au nombre de 7.

Une journée formidable qui sera reconduite mensuellement.

Grand merci aux participants, familles et pilotes.

**Pour tous renseignements contacter Frédéric Sage (coordonnées disponibles en mairie)**

## Agenda

<b>14 OCTOBRE</b> Goûter/Loto St-Paul Loisirs	<b>16 DÉCEMBRE</b> Noël des enfants
<b>17 OCTOBRE</b> Repas Anciens Jeunes	<b>24 DÉCEMBRE</b> Crèche vivante Anciens Jeunes
<b>6, 7, 8 NOVEMBRE</b> Cinéma	<b>6 JANVIER</b> Repas de l'Amitié
<b>11 NOVEMBRE</b> Cérémonie suivie d'un apéritif	<b>8, 9, 10 JANVIER</b> Cinéma
<b>18 NOVEMBRE</b> Repas de l'Amitié	<b>10 JANVIER</b> Rois Anciens Jeunes
<b>4, 5, 6 DÉCEMBRE</b> Cinéma / Téléthon	<b>17 JANVIER</b> Rois St-Paul Loisirs
<b>9 DÉCEMBRE</b> Repas de l'Amitié	<b>24 JANVIER</b> Loto Boule St-Paulaise

## Informations diverses

### • Aide aux étudiants

Lors du vote du Budget 2009, le Conseil Municipal a voté des crédits pour reconduire l'aide à tous les étudiants de l'enseignement supérieur qui remplissent les conditions suivantes :

- 1 → Etre bachelier
- 2 → Fréquenter un établissement de l'Enseignement Supérieur (faculté, I.U.T,...)
- 3 → Etre âgé de moins de 27 ans
- 4 → Etre à la charge de ses parents (résidents permanents sur la Commune)
- 5 → Ne pas suivre un enseignement rémunéré

Un dossier est à retirer en Mairie et à déposer au plus tard le 15 octobre 2009

### • Distribution des pastilles d'iode

Les pastilles d'iode distribuées en 2002 dans le périmètre du Plan Particulier d'Intervention (PPI) du CEA Cadarache ont atteint la date de péremption indiquée sur les boîtes.

Actuellement aucun réacteur nucléaire d'une puissance significative n'est en fonctionnement à Cadarache, et par conséquent le risque d'un rejet d'iode radioactif pouvant entraîner l'utilisation des pastilles d'iode stable n'est pas présent. Cette situation va durer jusqu'à la mise en service du réacteur RES (mi-2011).

Au cours du premier trimestre 2010 le CEA procédera à une nouvelle distribution de pastilles d'iode dans les communes concernées.

### • Transports publics

La nouvelle ligne directe St-Paul-lez-Durance - Aix-en-Provence est en service depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2009. Une modification d'horaire a été effectuée. Le premier départ du matin se fait dorénavant à 6h45. Les horaires sont disponibles sur le site Internet de la Mairie (<http://www.stpaul.fr>). Nous vous rappelons que les tickets et abonnements sont en vente au Bar de la Mairie.

### • TNT / Relais Télé de Mirabeau

Le relais de Mirabeau devrait être équipé de la Télévision Numérique Terrestre d'ici à la fin de l'année 2009. Vous disposerez ainsi de 18 chaînes numériques gratuites. Pour recevoir la TNT, il faudra vous équiper d'un décodeur spécial TNT si votre téléviseur n'en possède pas déjà un. Dans la plupart des cas ce sera la seule contrainte, le réglage de l'antenne n'étant pas à être modifié. Des informations précises seront communiquées le moment venu.

### • Football américain

Au mois d'août, les enfants de St-Paul ont pu bénéficier d'une initiation au Flag (football américain sans plaquage), grâce au club aixois "Les Argonautes" et à la Communauté du Pays d'Aix. Tous les participants ont apprécié cette opération qui sera certainement reconduite l'été prochain.



### • Recensement de la population

Il aura lieu du 21 janvier au 20 février 2010. Nous vous demandons de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs. Mme Vanparys Odette sera le coordonnateur de cette opération.

### • Gloriette



La gloriette a été construite au jardin public et à peine terminée a déjà servi de cadre pour des photos de mariage. La végétation plantée, une fois développée, devrait rendre ce lieu coquet et convivial.

### • Centre aéré

Les communes de Mirabeau et St-Paul-lez-Durance, en partenariat avec l'association Léo Lagrange proposent une semaine de Centre Aéré du lundi 26 au vendredi 30 octobre 2009.

Se renseigner en Mairie pour la constitution du dossier.